

## Dépôt des offres patronales

### Le SPGQ exige des réponses aux demandes des membres

Le dépôt patronal sectoriel pour les membres de la fonction publique, reçu le 17 décembre 2009, ne répond pas aux demandes des membres du SPGQ. Cependant, sans aller dans le sens de nos demandes, il contient quelques orientations qui touchent à des sujets inclus dans notre *Projet de convention collective 2010-2013*, fonction publique, déposé par le Syndicat le 30 octobre.

Dans son dépôt, l'employeur présente ses orientations pour les quatre enjeux qui sont ses priorités et qu'il intitule :

- L'amélioration des mécanismes d'attribution des taux de traitement;
- Le régime d'assurance traitement;
- L'attraction et la rétention de la main-d'œuvre;
- Le règlement des litiges.

Pour le moment, les orientations patronales pour ces sujets ne consistent qu'à « consulter le SPGQ », « revoir » certaines clauses existantes ou « proposer un modèle d'analyse ». Elles ne proposent rien de concret qui permette de résoudre les problèmes qui accablent les membres travaillant au sein de la fonction publique.

Le porte-parole patronal a demandé au SPGQ de préciser, séance tenante, les « quatre ou cinq enjeux qui vous semblent prioritaires ». La réponse du comité de négociation de l'unité d'accréditation de la fonction publique a été sans équivoque : « Nous voulons d'abord obtenir des réponses pour chacune des revendications adoptées par les membres. » Le comité demeure déterminé à discuter des sujets votés par la très large majorité des membres.

La négociation reprendra en janvier puisque les parties se sont entendues pour fixer un calendrier d'au moins 22 séances de négociation d'ici le 31 mars 2010. On peut cependant entrevoir une négociation laborieuse. Mais si la mobilisation des membres est au rendez-vous pour soutenir le comité de négociation du SPGQ, on peut s'attendre à ce que les représentants patronaux fassent preuve de plus d'ouverture.

L'issue des négociations dépend en grande partie du travail qui sera fait dans chacun de nos milieux de travail pour mobiliser les membres et dans nos milieux de vie pour conscientiser la population du bien-fondé de nos demandes. Chacune et chacun d'entre nous doit contribuer à cet effort collectif, non seulement pour améliorer nos conditions de travail, mais surtout pour assurer la pérennité et la qualité des services publics au Québec.

